

Le Réveil Illustré

LE PAIN et le Décret Ministériel

M. Chéron, notre distingué ministre de l'Agriculture, vient de nous doter d'un nouveau décret touchant notre alimentation. Comme tous les décrets pris par ce même ministre, celui-ci va à l'encontre des intérêts de tous, à l'exception des spéculateurs.

Mais, puisque nous sommes tous de la nécessité d'importer, pourquoi maintenir des droits qui empêchent l'importation ? Question de change, dira-t-on, il ne faut pas que notre argent aille à l'étranger.

En effet, si nous nous en reportons aux faits, nous constatons que le 1er décembre courant, le riz valait 70 fr. le quintal ; le 2 le cours montait à 82 fr. ; il atteignait 90 fr. la semaine suivante.

Donc, à partir du 25 courant, nous aurons du pain contenant 10 % de succédanés ; M. Chéron a tenu à faire à la France son cadeau de Noël.

De temps en temps, nous verrons un boulanger traduit en correctionnelle pour avoir vendu un pain auquel il manquait 20 grammes ; les spéculateurs continueront leur commerce honnête et verseront une partie de leurs bénéfices ainsi réalisés dans la caisse de l'Union des Intérêts Économiques.

Le budget des P. T. T. à la Chambre

Le Sous-Secrétaire d'Etat reconnaît l'arbitraire de la compression du personnel

La Chambre a poursuivi le matin la discussion du budget des P. T. T. M. MASSON a réclamé en faveur de tout le personnel, la stricte application du repos hebdomadaire auquel il a droit.

M. PAUL LAFFONT promit d'examiner le dossier pour chercher si un fait nouveau lui permettrait d'en saisir la garde des sceaux. La Chambre passa ensuite à la discussion des articles.

L'appel de la classe 1923

Le projet de loi le concernant est adopté à mains levées

La Chambre a discuté, l'après-midi, le projet de loi relatif à l'appel de la classe 1923, retour du Sénat.

Le mauvais fonctionnement des P. T. T. dans le Nord

La Chambre est ensuite revenue au budget des P. T. T. M. DELESALLE s'est plaint de la pénurie du personnel dans le Département du Nord.

M. LAFFONT, sous-secrétaire d'Etat aux communications, a répondu : « Je suis tout prêt à faire accorder ces permissions dans l'intérêt de l'ensemble du projet a été alors adopté à mains levées.

Le temps d'aujourd'hui NUAGEUX, ONDES Temps nuageux avec belles éclaircies et quelques ondes locales. Température minimum plus 2°



Miracle Indésirable

Conte de Noël et d'Apothicaire

Un des huissiers du Paradis ayant fait remarquer au Bonhomme Noël qu'il ressemblait comme deux flacons de neige à M. Chéron, le saint entra dans une violente colère.

Le lendemain, après la distribution quotidienne des « demandes » et des offrandes aux Saints principaux, qui ne durait jamais moins de trois heures, un ange-colporteur vint placer sur la porte principale du Paradis une grande affiche blanche ornée de deux petits drapeaux croisés.

Les anges qui étaient tanneurs, corroyeurs, bouchers, vétérinaires dans le civil, sont priés de se mettre, dès demain au lever du soleil, à la disposition du Bonhomme Noël.

Le lendemain, à l'heure dite, les troupes étaient au complet. Comme il n'y avait aucun service d'ordre (on n'a jamais pu trouver un seul ange qui ait été « cogue » ou même simplement garde-champêtre, pour assurer la police céleste), tout se passa le mieux du monde.

Quels discours tint alors le Bonhomme Noël ? Les renseignements nous manquent ; il fut décidé en tout cas que tous les anges qui répondit à l'appel se rendraient en France pendant la nuit de Noël, avec la mission formelle de raffier tous les cuirs de bœufs, vaches, veaux, porcs et moutons sous quelque forme qu'ils se présentent, ainsi que toutes les viandes de boucherie et les déchets dont les charcutiers se servent pour fabriquer leurs marchandises.

Comment vous expliquer ce qui se passa pendant la nuit merveilleuse ? Vous avez déjà vu ces films étranges dans lesquels des bras, des jambes, des têtes se séparent de leur tronc, vont faire un petit tour au diable et puis reviennent prendre leur place ?

Or donc, ainsi qu'il leur avait été prescrit, les anges mobilisés firent main basse sur toutes les chaussures, bottines et bottes qui avaient été déposées par des personnes trop confiantes devant les cheminées et même les radiateurs, dans l'espoir de recevoir quelques cadeaux, se saisirent des souliers qui attendaient dans les couloirs d'hôtels qu'un valet endormi vint cracher dessus pour les faire redire, et razziaient les portemanteaux de cuir, portemanteaux de ministres, serviettes, mouchoirs et petits sacs de dames dont ils jetèrent le contenu sur la chaussée, quitte à brouiller quelques ménages.

Le Gouvernement ayant été interpellé quelques jours après sur une nouvelle hausse de la viande, la Chambre lui donna sa confiance avec une éclatante majorité.

Un prêtre, un marquis et... des poires

Les deux premiers sont poursuivis pour détournement de 500.000 francs

Paris, 23. — M. Larue, commissaire aux délégations judiciaires a perquisitionné, 19, rue Bergère, au siège de la « Société pour la reconstruction du foyer » et de plusieurs filiales telles que la « Société du bâtiment économique, l'Union syndicale des sinistrés », le journal « le Banlieusard » de la Garenne-Colombes.

Le prêtre et le marquis qui sont inculpés d'escroquerie, d'abus de confiance et d'infraction à la loi sur les sociétés, demeurent en liberté provisoire. Le montant des sommes qu'ils auraient détournées dépasse cinq cents mille francs.

Un banquier faisait la fête avec l'argent de ses clients

Nîmes, 23. — Depuis quelques jours, on signalait la disparition mystérieuse, à Nîmes, d'un banquier, M. Marcel Blondel, âgé de 32 ans. La justice, informée, ouvrit une enquête, qui démontre que Blondel avait dissipé environ 500.000 francs, alors que son actif était dérisoire.

Un projecteur facilita l'arrestation d'un voleur

Ce dernier courait sur les toits avec 40.000 francs qu'il avait dérobés

Paris, 23. — Vers six heures du soir, M. André Procureur, concierge, 20, rue Jean-Goujon, aperçut, éclairé par le faisceau lumineux du projecteur du Grand-Palais, un individu qui courait sur le toit d'une maison voisine. Il alla prévenir aussitôt des agents.

Tué en tombant dans une carrière

Amiens, 23. — Le cadavre de M. Donnegre Cyrien, âgé de 71 ans, serrurier à Lencères, a été retrouvé dans les carrières de sable de Vaudrecourt.

La mort suspecte d'une Douaisienne

Le docteur Rovillé, médecin de l'Etat-Civil de Douai, surpris par la brusque décomposition du corps de Mme Duquesne, 35 ans, dont il était venu constater le décès, a refusé le permis d'inhumer.

Un attentat à la dynamite

Une marmite explosa dans la cave d'un café

Montpellier, 23. — La nuit dernière, une marmite chargée de dynamite a fait explosion dans la cave d'un café de Bédarieux. La voûte de la cave s'est écroulée et la devanture de l'établissement ainsi que tout le matériel du café ont été réduits en miettes.

Notre prochain Roman

La Maison du Mystère

Le célèbre roman de Jules Mary dont nous commencerons mardi prochain la publication est incontestablement l'œuvre la plus forte du maître ; aussi, sommes-nous persuadés que nos lecteurs suivront avec un intérêt passionné les péripéties de ce drame émouvant au cours duquel un innocent est condamné au bagne.

Le Réveil Illustré de NOEL est paru

Ce numéro, qui est particulièrement soigné, parie de « L'Homme qui pleure », un des plus beaux romans-études modernes, de Louis d'Alès, que le Réveil Illustré va commencer à publier dans le numéro suivant.

Un aviateur a atterri en plein Paris

Le pilote descendit de son appareil devant la porte du Grand Palais

Samedi matin à 8 h. 30, en plein centre de Paris, devant le Grand Palais, où se tient le Salon de l'Aéronautique, l'aviateur Becheher est venu atterrir sans aucun incident.

L'avion se rangea au bord du trottoir

Becheher se préta à l'interrogatoire, tandis que son avion, dont on venait de replier les ailes, se long du fuselage, était rangé au bord du trottoir à 30 mètres environ, exactement devant la porte principale d'entrée du Grand Palais.

Trois centenaires viennent de mourir à Evreux

Evreux, 23. — La ville d'Evreux vient de perdre successivement ses trois derniers centenaires, arrivés presque à sa centième année.

Des trains sont entrés en collision

A Saint-Denis, 7 voyageurs furent blessés ; deux sont morts

Le train 1247 se dirigeant sur Crépy-en-Valois avait quitté la gare du Nord à 18 h. 20. Il était conduit par le mécanicien Thiabaut, secondé du chauffeur Toucy.

En Espagne, 12 voyageurs furent tués, 90 autres blessés

Valence, 23. — Un accident de chemin de fer s'est produit entre Jativa et Onteniente. Un train militaire composé de 17 wagons tirés par deux machines montait hier soir, à 21 heures, une forte pente.

Un maçon d'Onnaing a fait une terrible chute

Hier vers 14 heures, le maçon Pierre Mathys, de Neder-Hassel (Belgique) occupé pour le compte de l'entreprise Tourdeur, à Onnaing (Nord) à démonter un échafaudage, est tombé d'une hauteur de 6 m. 50.

L'amnistie signée en Italie

Rome, 23. — Le Roi a signé un décret accordant l'amnistie pour tous les crimes de droit commun ou d'ordre militaire en connexion avec les mouvements ou des boîtes nationales, ainsi que pour les crimes dérivant de troubles dus à une cause économique et sociale.

Berlin s'occupe des Réparations

Berlin, 23. — Les ministres d'Empire des affaires étrangères, des finances et de l'économie publique se sont entretenus hier avec les chefs de tous les partis politiques. Ils ont mis au courant des projets du gouvernement dans la question des réparations.

Les Ministres se sont entretenus avec les chefs de tous les partis

Berlin, 23. — Les ministres d'Empire des affaires étrangères, des finances et de l'économie publique se sont entretenus hier avec les chefs de tous les partis politiques. Ils ont mis au courant des projets du gouvernement dans la question des réparations.

Jean qui rit et Jean qui pleure



Pourquoi qu'tu pleures ? T'as l'air d'avoir fait dans ta culotte ? C'est que le RÉVEIL y va publier la MAISON DU MYSTÈRE... et j'sais pas lire !